

# Motion 2777

## pour la mise en place d'un programme scolaire pérenne de lutte contre toutes les formes de racisme et d'antisémitisme

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève  
considérant :

- « LA SÉCURITÉ HUMAINE EN THÉORIE ET EN PRATIQUE – Application du concept de sécurité humaine et Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine », Bureau de la coordination des affaires humaines des Nations Unies<sup>1</sup> ;
- la Constitution fédérale de la Confédération suisse (art. 8 sur l'égalité) ;
- le code pénal suisse (art. 261bis) ;
- les rapports du service de lutte contre le racisme (ci-après : SLR) sur la discrimination raciale en Suisse<sup>2</sup> ;
- le rapport d'expertise du SLR « Discours de haine racistes en ligne : Tour d'horizon, mesures actuelles et recommandations »<sup>3</sup> ;
- les rapports de la Commission fédérale contre le racisme (ci-après : CFR) relevant l'augmentation des actes racistes et antisémites<sup>4</sup> ;
- le postulat 19.3255 du 21 mars 2019 du conseiller national Cédric Wermuth « Défendre la démocratie libérale contre la montée de l'antisémitisme et de l'extrême droite » et l'avis du Conseil fédéral<sup>5</sup> ;
- le postulat 19.3942 du 21 juin 2019 du conseiller national Paul Rechsteiner « Définition de l'antisémitisme adoptée par l'International Holocaust Remembrance Alliance » et la réponse du Conseil fédéral du 4 juin 2021<sup>6</sup> ;
- le postulat 20.3686 du 17 juin 2020 du conseiller national Cédric Wermuth « Rapport sur l'antisémitisme 2019 et coronavirus. Outils de lutte contre les théories conspirationnistes d'extrême droite sur Internet », en attente de réponse mais soutenu par le Conseil fédéral<sup>7</sup> ;

---

<sup>1</sup> <https://bit.ly/3IXztF0>.

<sup>2</sup> <https://bit.ly/3IOvASO>.

<sup>3</sup> <https://bit.ly/37ySm8U>.

<sup>4</sup> <https://www.ekr.admin.ch/publications/fl10.html>.

<sup>5</sup> <https://bit.ly/3yO3dYw>.

<sup>6</sup> <https://bit.ly/3AuunnX>.

<sup>7</sup> <https://bit.ly/3xvm5dy>.

- la constitution genevoise (art. 15 et 41) ;
- le rapport de la commission des Droits de l’Homme (droits de la personne) sur la M 2263 « Poursuite des efforts en matière de prévention du racisme en mettant notamment l’accent sur les différentes populations concernées par l’art. 261bis du Code pénal suisse »<sup>8</sup> et la réponse du Conseil d’Etat<sup>9</sup> ;
- les rapports de la Fondation contre le racisme et l’antisémitisme (ci-après : GRA)<sup>10</sup> ;
- le rapport sur l’antisémitisme en Suisse romande 2020 de la CICAD<sup>11</sup> ;
- le matériel pédagogique de la LICRA-Genève « Des voix contre le racisme : une voie vers la pédagogie antiraciste »<sup>12</sup> ;
- le rapport 2018 « Consolidation et développement de la prévention des préjugés, des discriminations et des violences dans le cadre de l’enseignement public, en particulier les cycles d’orientation »<sup>13</sup> de la D<sup>re</sup> Caroline Dayer, sur mandat de la Haute école de travail social (HETS),

invite le Conseil d’Etat

- à prendre en compte les résultats des enquêtes menées par le SRED et par la HEP du nord-est de la Suisse afin de mesurer la présence de manifestations (comportements et propos) à caractère raciste et antisémite au sein des établissements scolaires genevois ;
- à préparer, en collaboration avec les associations concernées, les informations et le matériel permettant au corps enseignant et au personnel administratif et technique de prévenir et, le cas échéant, de gérer les comportements à caractère raciste et antisémite.

---

<sup>8</sup> <https://ge.ch/grandconseil/data/texte/M02263A.pdf>.

<sup>9</sup> <https://ge.ch/grandconseil/data/texte/M02263B.pdf>.

<sup>10</sup> <https://www.gra.ch/einschaetzung/>.

<sup>11</sup> <https://cicad.ch/fr/rapport-sur-lantisemitisme-en-suisse-romande-2020>.

<sup>12</sup> <https://www.licra-geneve.ch/education#materiel-secondaire>.

<sup>13</sup> <https://bit.ly/3CGC6B7>.